

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Poitiers		
Catégorie : Inventaire		Source de la saisine : État
Date de Dépôt : Sans Objet	Dates d'examen: 23/02/2023	
Avis n°2023-13		
Date de validation officielle : 23/02/2023	Objet : AVIS Validation des ZNIEFF de Poitou-Charentes	

Contexte de la demande

6 ZNIEFF sont présentées en CST-Poitiers, dans les départements de la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne, pour 5 créations et 1 actualisation.

Décision du CSRPN NA

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	Description sommaire	Observations CSRPN	Validation CSRPN
17	540003504	Falaises de l'estuaire de la Gironde de la Grande Côte au Fort du Chay	I	Actualisation	Pelouses et ourlets calcicoles sur haut de falaises de craie		Avis favorable
17	540220176	Vallées tourbeuses du Boillant et affluents	I	Création	Vallées calcaires avec prairies humides alcalines relictuelles et ruisseaux calcaires	Apporter des compléments au FSD sur les sources des données, les facteurs d'influence.	Avis favorable avec remarques
79	540220172	Bocage de Faye-l'Abbesse	II	Création	Bocage préservé, au réseau hydrographique bien présent		Avis favorable
86	540220173	Cave du bourg de Ranton	I	Création	Cavité à Chiroptères		Avis favorable
86	540220174	Les Faluns d'Amberre	I	Création	Pelouses sur sables avec riches cortèges floristiques d'annuelles		Avis favorable
86	540220175	Marais du Petit Gué	I	Création	Bas-marais alcalins et pelouses suintantes sur argiles marneuses		Avis favorable

Vote

La décision du CSRPN pour les 6 ZNIEFF présentées en séance, selon la grille d'analyse ci-dessus, est soumise au vote des membres présents et représentés en séance du CST-Poitiers du 23 février 2023

Le CSRPN N-A, réunion en CST-Poitiers, formule à l'unanimité une décision d'avis telles que rapportées sur la grille d'analyse ci-dessus, soit 5 avis favorables et 1 avis favorable avec remarques.

Le 23/02/2023



Christian Arthur